



21, avenue de Messine, 75008 Paris, téléphone . 764.24.94

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901
Siège Social : 2, rue Louis Murat - 75008 PARIS

LISTE ET ADRESSES DES SOCIETES PAR SECTEURS D'ACTIVITE

| Activité | Société | Représentant | Adresse | Téléphone |
|--------------------------------|---------------------------------------|--|--|---------------|
| Banques | BANQUE DE FRANCE | M. DANDELLOT Direction de l'Organisation | 39, rue Croix des Petits Champs 75001 PARIS | 261.52.13 |
| | B.N.P. | M. PEPIN de BONNERIVE Directeur du Département Organisation et Informatique | 14, rue Bergère 75450 PARIS CEDEX 09 | 244.42.05 |
| | B.R.E.D. | M. BIHAN Directeur de Département | 21, avenue du Général de Gaulle 94018 CRETEIL | 365.33.44 |
| | CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS | M. ARNAUD Directeur Général du C.A.M. | 4, rue Berthollet - B.P. 16 94114 ARCUEIL CEDEX | 663.90.00 |
| | C.N.C.A. | M. JOLIVOT Responsable de la Sous-Direction Organisation et Informatique | Siège de Saint-Quentin (Yvelines) Cedex 26 75300 PARIS BRUNE | 044.72.72 |
| | CREDIT FONCIER DE FRANCE | M. CHEVRIER Directeur informatique | 19, rue des Capucines 75001 PARIS | 260.35.30 |
| | CREDIT MUTUEL | M. LUKSENBURG Responsable de la Direction technique | 8, rue Laugier 75017 PARIS | 227.51.32 |
| | CREDIT LYONNAIS | M. LAURENT Sous-Directeur, chargé de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation | 19, boulevard des Italiens 75002 PARIS | 295.08.59 |
| | SOCIETE GENERALE | M. MENAGER Direction des Techniques & Gestion | 112, avenue Kléber 75784 PARIS CEDEX 16 | 505.13.47 |
| Assurances | Groupe DROUOT | M. BENASSOULI Directeur du Département Organisation et Informatique | Place Victorien Sardou B.P. 5 78161, MARLY-LE-ROI | 958.62.14 |
| Transports | AIR-FRANCE | M. DENIS Directeur Adjoint de l'Informatique et des Installations fixes | 1, Square Max Hymans 75741 PARIS CEDEX 15 | 273.41.41 |
| | Cie Générale Maritime | M. HARDELIN Sous-Directeur Chargé de l'Informatique | Tour Winterthur 102, quartier Boieldieu 92800 PUTEAUX | 776.70.00 |
| | R.A.T.P. | M. GEDIN Chef du Service Informatique | 191, rue de Bercy - B.P. 70.06 75271 PARIS CEDEX 06 | 346.32.42 |
| Energie | CHARBONNAGES DE FRANCE | M. LEPIDI Directeur de l'Informatique et des Etudes de marché | 9, avenue Percier 75008 PARIS | 563.11.20 |
| | E.D.F. | M. CASEAU Rapporteur du G.P.I. | 21, avenue de Messine 75008 PARIS | 764.27.94 |
| | G.D.F. | M. GRAFF Directeur Adjoint - Chef du S.T.I. | 21, rue Joseph Bara 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX | 558.81.11 |
| | ELF-AQUITAINE | M. NARDON Directeur du Traitement de l'Information | 7, rue Nélaton 75739 PARIS CEDEX 15 | 571.72.73 |
| | ESSO | M. BENABES Chef du Département Informatique | Cedex 2 92080 PARIS - LA DEFENSE | 788.50.00 |
| | SHELL FRANCAISE | M. CANAL Directeur du C.E.T.I. | 29, rue de Berri 75380 PARIS CEDEX 08 | 561.82.82 |
| Distribution Presse | NOUVELLES GALERIES | M. VIGNIER Directeur de l'Administration | 66, rue des Archives 75150 PARIS CEDEX 03 | 274.82.12 |
| | LA REDOUTE | M. DUCOULOMBIER Directeur de l'Informatique | 57, rue Blanchemaille 59081 ROUBAIX CEDEX 2 | (20) 70.92.59 |
| | GIRATEV | M. de MANEVILLE Directeur Général | 3-5, rue Jeanne d'Arc 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX | 554.95.10 |
| Industrie | BSN GERVAIS-DANONE | M. CAGNARD Service Informatique | B.P. 1228 69611 VILLEURBANNE | (78) 89.81.83 |
| | L'OREAL | M. KORST Directeur de l'Organisation et du Traitement de l'Information | 41, rue Martre 92117 CLICHY CEDEX | 731.11.45 |
| | PEUGEOT S.A. | M. AYMONIER Directeur de l'Informatique (Automobiles Peugeot) | 75, avenue de la Grande Armée B.P. 1 75761 PARIS CEDEX 16 | 267.20.00 |
| | Groupe PECHINEY UGINE KUHLMANN | M. BRUN Délégué à l'Informatique | 40, avenue Hoche 75360 PARIS CEDEX 08 | 563.11.00 |
| | RHONE-POULENC S.A. | M. PERARD Directeur de l'Informatique | 47, rue de Villiers 92200 NEUILLY | 758.12.15 |
| | Régie RENAULT | M. RAMEIL Directeur des Systèmes d'Information | 1, rue Royale 92210 SAINT-CLOUD | 602.70.82 |
| | Cie de SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON | M. GRASSIN Chef du Service Informatique Industriel et de Gestion | 62, boulevard Victor Hugo B.P. 124 92209 NEUILLY | 637.10.00 |
| | S.N.I.A.S. | M. DERAÏ Sous Directeur - Direction de la Prospective | 37, Boulevard de Montmorency 75781 PARIS CEDEX 16 | 524.43.21 |
| | THOMSON CSF | M. CHAUSSEDOUX Directeur de l'Informatique | 33, rue de Vouillé 75724 PARIS CEDEX 15 | 539.25.60 |

PRESENTATION DU CIGREF

Le CIGREF a été créé il y a aujourd'hui 10 ans par un groupe de cinq Sociétés fondatrices, auxquelles se sont jointes de nombreuses autres pour atteindre aujourd'hui le nombre de 31 participants.

Ces dix années d'expérience ont été très riches en action et en échanges d'expériences en commun dans tous les domaines. Aujourd'hui, les 31 membres du CIGREF sont pleinement habitués à réfléchir, travailler, et se concerter ensemble dans le cadre des organes dirigeants ou dans les groupes de travail du CIGREF.

Ce dernier est reconnu comme un interlocuteur précieux par toutes les grandes administrations en tant que représentatif des Grandes Entreprises dans les domaines mettant en cause l'informatique.

Les Entreprises du CIGREF constituent une part très importante du potentiel économique du pays (6,2% de la population active totale). L'activité économique de ces Sociétés se répartit dans les trois domaines suivants :

- Banques et assurances
- Transports, Energie
- Distribution, Industrie.

Les Entreprises les plus importantes dans chacun des domaines, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, comptent le plus souvent parmi ses membres.

Dans le domaine informatique, le potentiel qu'il représente est supérieur à celui de l'ensemble de l'Administration ou des Sociétés de Services ; ses membres détiennent le tiers des gros ordinateurs (mémoire centrale supérieure) situés dans le pays.

1. Objet et caractéristiques du CIGREF

(Extrait des statuts)

Le CIGREF (Club Informatique des GRandes Entreprises Françaises) est une Association régie par la loi de 1901 et qui regroupe 31 grandes entreprises dans des secteurs d'activité très variés ; son objectif est défini comme suit d'après les statuts :

Cette Association rassemble quelques grandes Entreprises françaises pour :

- permettre une information réciproque en informatique,
- définir des besoins communs, notamment en téléinformatique,
- orienter la formation des spécialistes,
- monter éventuellement des organisations communes telles que centres de dépannage,
- définir et favoriser les relations avec l'Administration,
- et d'une manière générale, accroître la productivité des Centres de traitement de données.

Au-delà des points évoqués ci-dessus, il faut souligner les caractéristiques suivantes du CIGREF et de son action :

- C'est un Club, c'est-à-dire que son but est d'abord de créer et de maintenir des contacts amicaux ouverts et fréquents entre les membres des Sociétés qui le constituent à tous les niveaux. C'est ce réseau dense de relations qui constitue une part de sa richesse.
- Il regroupe des grandes Entreprises ; ses problèmes sont donc ceux de grandes organisations, que ce soit dans le cadre de Sociétés monolithiques ou de Sociétés diversifiées regroupant un nombre important de Sociétés filiales parfois petites ou moyennes. En conséquence, le CIGREF ne prétend en aucun cas être représentatif des PME ou des Sociétés de services, bien qu'il soit bien informé de leurs problèmes.

- Il se caractérise également par la diversité des préoccupations et des objets sociaux de ses membres qui tendent à recouvrir l'ensemble des activités économiques.

De ce fait, le CIGREF n'a pas pour but d'étudier les problèmes spécifiques à une catégorie de ses membres, mission qui est remplie par les Associations Professionnelles des différentes branches de l'activité économique. Il vise, par la variété des problèmes de ses membres, à faire mieux ressortir les différents types de solutions existantes pour des problèmes parfois différents, mais parfois semblables, et de permettre mieux ainsi l'enrichissement mutuel de ses membres.

2. Fonctionnement interne

Le CIGREF est dirigé par un Conseil d'Administration, qui regroupe les représentants de chacune des Sociétés membres.

Le Conseil d'Administration délègue ses pouvoirs à un Président et à un Bureau de 12 membres qui assurent la gestion courante de l'Association.

Le Président est assisté par deux Vice-Présidents, un Secrétaire et un Trésorier.

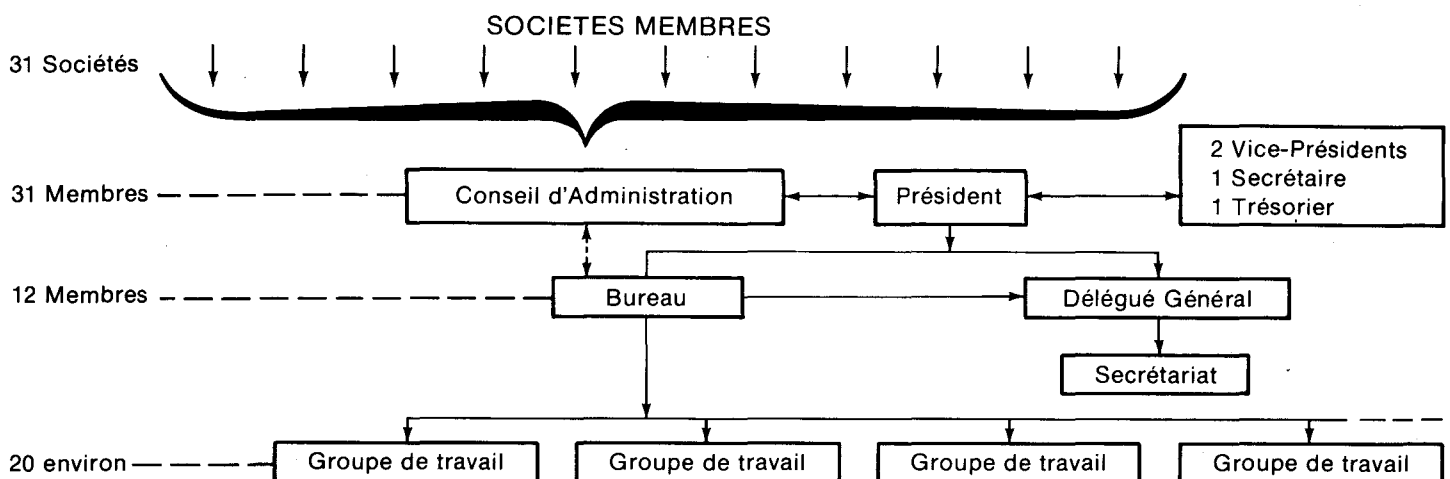
Le Secrétariat permanent, dirigé par le Délégué Général, assure la coordination de l'action de l'Association et le Secrétariat des groupes de travail.

Ceux-ci réunissent les personnes les plus qualifiées ou intéressées dans nos Entreprises sur un sujet donné. Ces groupes, animés par le Bureau, sont chargés d'exprimer un point de vue commun par le canal de rapports de synthèse, ou de conduire au nom du CIGREF les relations avec différents organismes extérieurs (Administrations, etc...). Ces groupes de travail sont créés et dissous en fonction des besoins du CIGREF et peuvent reprendre leur activité à tout moment si le Bureau le juge utile.

Les actions de ces groupes se font dans les domaines suivants (voir page suivante) :

- Concertation et échange d'expériences entre les membres du CIGREF,
- Concertation en vue de la meilleure utilisation du potentiel humain dans l'Entreprise,
- Participation à des réflexions d'intérêt national,
- Concertation avec les Constructeurs et Sociétés de services,
- Relations avec l'Administration.

SCHEMA GENERAL DES RELATIONS



LE CIGREF

- 31 grandes entreprises utilisatrices
- 26 000 informaticiens
- 5,8 milliards du Budget informatique
- 2.800 ordinateurs
- 35 % du parc installé

70 % de la profession bancaire
et du secteur Assurances

30 % de l'industrie Transport

80 % du secteur Energie

50 % de l'industrie aéronautique

80 % de l'industrie automobile

80 % de l'industrie chimique

Une expérience de l'informatique accumulée
sur plus de 20 ans.

Qu'est-ce que le CIGREF ?

Un lieu de rencontre
et d'échange



- Une vingtaine de groupes de travail
- Des réunions mensuelles
- Une information continue sur les projets et les problèmes rencontrés par tous les membres de l'association.

Une mise en commun de
moyens et de réflexion



- Une réflexion en commun sur les grands problèmes
- Des échanges d'études
- La mise en commun de moyens pour la réalisation d'études
- Une documentation commune sur le présent et l'avenir

Un réseau de relations et
de soutien pour l'action



- Plusieurs centaines de spécialistes et de responsables de tous niveaux se rencontrent périodiquement au CIGREF ou chez eux et s'appuient mutuellement.

Un lieu de dialogue
entre le marché et les
partenaires de la profession



- L'entreprise utilisatrice est la fin ultime et la raison d'être de toute l'action de la profession : constructeurs, SSCI, Pouvoirs publics.
Les utilisateurs pourraient être les plus oubliés dans ce dialogue si, par le canal de leur association, ils n'étaient pas en mesure d'y jouer un rôle.

L'expression d'un point de vue
solidement construit



- L'influence des utilisateurs les plus mûrs et les plus conscients tels que ceux du CIGREF, est la garantie que l'action est convenablement orientée, ceci dans l'intérêt bien compris de tous les partenaires de la profession informatique.

QUELQUES-UNES DES ACTIONS DU CIGREF

au cours des dernières années

PARTICIPATION A DES REFLEXIONS D'INTERET NATIONAL

- Réflexion sur la réforme du Droit de la Preuve en matière commerciale ou civile, à la lumière des nouvelles techniques (supports d'informations, archivage) ou méthodes (disparition du rôle de la signature).
- Evolution des méthodes comptables face à l'Informatique.
- Banques de données dans les domaines économiques ou juridiques - Propositions et critiques.
- Collaboration avec la Commission "Informatique et Libertés"

- Concertation avec l'Agence de l'Informatique

- Participation au Groupement des utilisateurs européens en liaison avec Infoprep.

CONCERTATION AVEC LES CONSTRUCTEURS ET SOCIETES DE SERVICES

- Elaboration de contrats-types en liaison avec les Constructeurs ou Sociétés de services pour :
 - Mise à disposition de matériels
 - Mise à disposition de produits-programmes
 - Mise à disposition de missions logiciel, etc...
- Dialogue avec les constructeurs sur les problèmes contractuels
- Définition d'une méthodologie pour la réception et le contrôle de performances des matériels.

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

- Relations avec l'Administration et notamment le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation des Systèmes d'Information (C.N.E.E.S.I.) en vue de promouvoir une simplification des procédures de relations avec les Entreprises, en particulier les Organismes suivants :
 - Sécurité Sociale et Organismes associés
 - Direction Générale des Impôts
 - Ministère de l'Industrie (DIELI et Mission Informatique)

- Direction Générale des Douanes

- Direction Générale des Postes

- Direction Générale des Télécommunications

- DATAR
- Ministère de l'Education
- Ministère de la Justice

Echange de données économiques entre les grandes entreprises et les principaux serveurs existants.

Définition en commun de certaines "normes simplifiées" pour les déclarations de fichiers.

Participation à des projets pilotes, à l'action de formation, aux actions visant à l'échange de compétences entre les grandes entreprises et les PME.

Collaboration à la définition d'une politique utilisateurs avec la CEE dans les domaines

- Normalisation
- Problèmes contractuels
- Micro-informatique
- etc...

Etude des modalités de réception, de financement, de maintenance, etc...

Echange des données sociales entre les entreprises et l'Administration

Automatisation du contrôle des règlements financiers internationaux.

Collaboration à la réflexion sur le système Simplex-com, sa définition et sa mise en place.

Modalités de mise à disposition, de fiabilité des services. Etude de l'utilisation des nouveaux services dans les entreprises.

Réflexion en commun sur les problèmes de formation
Réforme du droit de la preuve.

LES ACTIONS ACTUELLES

CONSIDEREES COMME PRIORITAIRES

Les actions suivantes sont en cours ou en démarrage.

1. Une étude en liaison avec la DGT sur l'utilisation des nouveaux services télématiques dans les grandes entreprises.

Les grandes entreprises ont conscience d'être probablement le principal pilier du développement des marchés télématiques en France, plus même que le marché grand public.

2. Une étude en liaison avec la Direction Générale des Douanes sur l'expérimentation d'un système automatisé de contrôle des règlements financiers internationaux.

Les spécialistes des banques et des entreprises deviennent ainsi beaucoup plus disponibles pour se consacrer au Conseil en matière de commerce international et au développement des exportations.

3. Une étude sur la mise en commun entre les entreprises et les banques de données micro-économiques concernant le commerce international.

Cette mise en commun renforcera de façon importante le système d'information sur le commerce international actuellement développé notamment par le CFCE.

4. Une concertation entre les entreprises membres sur les problèmes de réseaux complexes développés sur l'ensemble du territoire et que les grandes entreprises sont pour la plupart en train de mettre en place et même de développer dans une deuxième génération.

Le recours à des matériels hétérogènes en provenance de plusieurs fournisseurs est un impératif pour les entreprises, mais les constructeurs ne sont pas les meilleurs défenseurs d'une politique d'indépendance de l'utilisateur à leur égard !

5. L'étude d'une convention avec l'ADI sur la formation des spécialistes informatiques de différents profils notamment dans le domaine réseau.

6. L'examen d'un système de "bureautique industrielle" permettant le mixage des images et des données et permettant de faire face aux très importants problèmes de documentation industrielle.

7. Le CIGREF a lancé avec la DIELI un appel d'offres sur le problème du "poste de génie programmatique" terminal déporté disposant de tous les outils d'aide à la mise au point de programmes à distance.

8. En liaison avec INFOREP, qui représente la France, le CIGREF a repris une participation à la représentation des utilisateurs français dans les instances européennes, notamment le CECUA (Association des Utilisateurs Européens) réunies à l'initiative de la CEE.

CE QUE REPRESENTE LE CIGREF

| | POPULATION | | | | BUDGET Informatique en millions de F | PARC Informatique en nombres |
|----------------|------------|------------------------|------------|---|--|------------------------------------|
| | Totale | ACTIVE Non salariée | Salariée | Informatique hors personnel de saisie | | |
| Total | 21.600.000 | 3.710.000 | 17.890.000 | 167.000 | | 28.200 |
| Administration | | | | 20.450 | 6.658 | 3.585 |
| SSCI | — | — | — | 20.000 | CA 6.000 | 1.500 |
| CIGREF | — | — | 1.300.000 | 26.000 | 5.800 | 2.800 |

PARC INFORMATIQUE

| Secteurs Economiques | REPARTITION NATIONALE | | | | | | PART DU CIGREF |
|-------------------------|-----------------------|------|---------|-----------|-----|--------|-------------------|
| | IBM ≥ 370.165 | IBM | CII H B | Burroughs | CDC | Autres | |
| Banques Assurances | 39 | 431 | 260 | 170 | 11 | 269 | 70% |
| Transport | 6 | 78 | 50 | 52 | 2 | 60 | 30% |
| Energie | 8 | 87 | 71 | 32 | 5 | 95 | 80% |
| Distribution | 8 | 1373 | 652 | 676 | 17 | 808 | 0,5% |
| Industrie | 29 | 1752 | 603 | 399 | 14 | 926 | 40% |

SOURCE : 1) INSEE - 2) Rapport TEBEKA - 3) Enquête SOREDI - 4) Mission à l'Informatique (étude publiée par la Documentation Française au 1.1.81)

PHOTO : IBM - MATRA - Régie Nationale des Usines Renault - Société Générale - SNIAS

Réalisation et Impression : La Compographie : 38, rue Béranger - 32320 Chatillon